



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Automatisme, supervision, traçabilité
réseaux

de l'Université de
Valenciennes et du Hainaut-
Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Automatismes, supervision, traçabilité, réseaux (ASTRE)

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-3 Automatique et informatique industrielle

Demande n° S3LP150008979

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Valenciennes.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle ASTRE est positionnée dans le domaine de Sciences, Technologie et Santé (STS), et vise à former des futurs cadres intermédiaires dans les domaines de l'automatique, de l'informatique industrielle, la traçabilité et les réseaux. La licence s'articule autour de cinq unités d'enseignement (UE), soit 450 heures de face à face. Le stage se déroule sur 21 semaines à raison de trois jours par semaine, le projet tuteuré respecte les 150 heures de travail individuel de l'étudiant.

Les métiers visés par la formation sont de divers ordres : coordinateur de projet, technicien, cadre technique ou gestionnaire de projets dans les domaines de la réalisation, de la production ou de la maintenance.

Cette licence ouverte en 2010 est proposée essentiellement en formation initiale. Cependant, la formation accueille des publics en contrat de professionnalisation, sans véritable partenariat professionnel nécessaire à la professionnalisation.

La licence de l'Université de Valenciennes est proposée par l'IUT de Valenciennes, dans les locaux de cet institut avec le matériel et les enseignants affectés au département de génie électrique et informatique industrielle(GEII). Elle accueille des entrants titulaires d'un Bac+2, essentiellement de DUT GEII et de BTS. Cette formation trouve toute sa place dans une offre de formation régionale.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation se déroule sur le site de Valenciennes dans les locaux de l'IUT, elle est encadrée par l'équipe pédagogique affectée au département GEII de cet institut. Elle apparaît comme une 3^{ème} année du département GEII permettant une poursuite d'études des titulaires du DUT GEII, sans ouverture sur son environnement. Il n'y a pas de relations apparentes avec les autres licences portées par l'IUT et moins encore avec les autres formations de l'établissement.

Sur les trois dernières années, la licence accueille des étudiants entrants titulaires d'un Bac+2, essentiellement de DUT (47 %, particulièrement des DUT GEII du même IUT, peu sont issus d'autres IUT) et de BTS (40 %, essentiellement Mécanique et Automatismes Industriels et Electrotechnique).

Actuellement, la licence est quasiment centrée sur les DUT locaux plus particulièrement, le DUT-GEII local et les BTS.

A propos de la diversification des publics, la licence devrait recevoir des stagiaires de formation continue et des apprentis. Cette diversification peut être riche pour l'ensemble des apprenants, mais aussi pour l'équipe pédagogique qui l'obligerait à mettre en place une méthode pédagogique originale et adaptée à cette diversification ; l'établissement serait en effet en mesure d'élargir son partenariat professionnel. La présence des salariés et demandeurs d'emploi dans la formation permet un échange riche et fructueux entre les générations.

La maquette pédagogique et la pédagogie mise en place montre une architecture de la formation qui s'articule autour de cinq UE, 450 heures d'enseignement, 150 heures de projet tuteuré et 12 semaines de stages. La maquette pédagogique semble équilibrée, avec cependant un appui plus affiché sur les compétences de l'équipe pédagogique locale. Les contenus sont adaptés aux compétences attendues et il existe une cohérence entre les différentes UE, même s'il manque des précisions sur les modalités des enseignements (répartition CM, TD, TP). Le nombre d'heures de TP permet d'aborder la professionnalisation de la formation. Cependant, le volume horaire des conférences (9 heures ici), ne devrait pas être comptabilisé dans le volume horaire global de la formation.

La répartition des coefficients et des crédits ECTS respecte l'arrêté des licences professionnelles (arrêté du 17 novembre 1999).

Concernant la politique de stage, la négociation et la validation du choix du sujet reviennent au responsable des stages et au tuteur industriel mais la recherche de stages reste à l'initiative de l'étudiant.

L'originalité consiste à l'introduction de l'alternance en cours de stage (2 jours par semaine), ce qui correspond à un séjour en entreprise de 21 semaines (soit 63 jours et non 60 comme indiqué dans le dossier). Ce mode présente un double avantage, celui d'être immergé en entreprise pour une période suffisante dans le cas des étudiants de FI bénéficiant de l'alternance progressive et celui d'éviter une déconnexion de l'étudiant de la partie pédagogique, donc de son établissement d'inscription dans le cas d'un séjour à l'étranger. Les modalités pédagogiques concernant les étudiants salariés en contrat de professionnalisation ne sont pas abordées.

Les modalités de notation du stage (répartition des coefficients à l'intérieur du stage) ne sont pas précisées.

La description des projets tuteurés (UE4, 7 ECTS) reste très succincte et imprécise. De plus, les sujets ne semblent pas être issus du monde industriel ; en tout cas, leur déroulement reste très académique. Les modalités de soutenance du compte-rendu ne sont pas vraiment claires. Les modalités de l'encadrement des projets ne sont pas données.

Les modalités de contrôle de connaissances ne sont pas précisément décrites, exceptées les UE relatives aux stages et projet tuteuré.

En ce qui concerne les effectifs, sur les trois années d'existence de la licence, environ 50 candidats extérieurs postulent chaque année pour entrer en licence ; ce qui ne relève pas d'une forte attractivité compte-tenu du bassin académique lillois. Par ailleurs, il existe peu, voire pas de recrutement par la voie de la VAE ou VAP.

Aucune précision n'est donnée, ni sur les modalités de recrutement, ni sur le jury de recrutement (composition, présence ou non des professionnels).

En termes d'effectifs, une montée en puissance demande à être confirmée pour une bonne optimisation des moyens. De ce point de vue, la licence semble fermée sur elle-même à l'intérieur de l'IUT et du département GEII, situation confortable pour s'assurer d'un nombre d'étudiants en local ; ce qui est dommageable pour la richesse liée à la diversification.



Les taux de réussite sur les trois dernières années demandent à être stabilisés et confirmés : 50 % en 2011, 100 % en 2012 et 72 % en 2013, soit une moyenne de 76 %, sans précisions sur le devenir des candidats non diplômés.

Aucune enquête nationale d'insertion professionnelle n'est visible dans le dossier.

Seule une enquête générale faite par l'établissement sur l'ensemble des licences de l'établissement, sans résultats spécifiques ni significatifs.

Le taux d'insertion est de 30 % pour les diplômés 2012, mais le dossier ne fait pas état d'un suivi des diplômés.

La part des enseignements assurée par des intervenants professionnels correspond à un taux proche de 50 % du volume horaire global.

Les professionnels au nombre de neuf, interviennent dans la formation, avec une répartition équilibrée au point de vue volume horaire. Cependant, les enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement sont en charge de l'ensemble des enseignements de Sciences et Technologie.

Le partenariat avec les entreprises ou les branches professionnelles, même s'il est identifié, ne fait pas l'objet d'une formalisation avec l'université.

Même si les missions du responsable de la licence (enseignant PAST) sont décrites, son rôle par rapport à celui du chef de département GEII est peu lisible.

Le dossier renseigne peu ni sur la réalité du conseil de perfectionnement.

- Points forts :

- La maquette pédagogique : cohérente et structurée.
- L'organisation formation/stage sous forme de l'alternance, avec une bonne présence en entreprise et en centre de formation.
- Une équipe pédagogique diversifiée.

- Points faibles :

- Un partenariat très limité: pédagogique (formation presque interne au département GEII de l'IUT) et particulièrement professionnel ; ce qui est dommage pour une formation professionnelle dont l'objectif principal est l'insertion professionnelle.
- La faible visibilité sur l'insertion en relation avec un taux de réponse insuffisant.
- Les modalités de contrôle de connaissances peu claires et imprécises.
- La formation manque de visibilité.
- Le manque de rayonnement de la formation : recrutement très local (origines géographique et scolaire et universitaires trop peu diversifiées).

- Recommandations pour l'établissement :

Il est recommandé de mettre en place et de consolider les partenariats, pédagogique, d'une part avec l'ouverture sur d'autres composantes de l'université et d'autres établissements (faire intervenir des vacataires issus d'autres établissements n'implique pas un partenariat), et professionnel, d'autre part, en instaurant des liens avec de grandes entreprises ou des branches professionnelles.

Par ailleurs, un conseil de perfectionnement de la licence reste à formaliser avec un calendrier de réunions et des comptes-rendus associés.

L'équipe pédagogique doit mettre en œuvre un dispositif de suivi des étudiants et de l'insertion des diplômés.

Enfin, il est proposé d'ouvrir la formation sur d'autres horizons que ceux limités au département GEII de l'IUT.



Observations de l'établissement

Evaluation AERES réhabilitation des LP

Vague E – IUT

Licence Professionnelle « Automatismes supervision traçabilité réseaux »

L'établissement n'a pas d'observations à formuler.

Pr. Mohamed OURAK

Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis